

# Procès-verbal

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Tenue le lundi 17 juin 2019 à 16 h 30  
À la salle Jean-Marie-Lajeunesse  
du Centre 24-Juin

**Présences :** MM. Marc-André Allard  
Denis Bélanger  
Claude Dupuis  
Mickaël Lecours  
Alain Patry  
Dany Sévigny  
François Talon

M<sup>mes</sup> Sylvie Bergeron  
Judith Bonneville  
Julie Caron  
Édith Cloutier  
Marie-Josée Demers  
Joana Méthot quitte à 16 h 55

**Absences :**

M<sup>mes</sup> Ibtissam Benmoussa  
Josée Turgeon

**Observatrice :**

M<sup>me</sup> Michèle Gauthier

### 1. Mot de bienvenue

Monsieur Sévigny souhaite la bienvenue et présente madame Michèle Gauthier, étudiante au BACC en enseignement professionnel pour le secteur de la coiffure.

### 2. Constatation du quorum

Le quorum est constaté, 12 personnes sont présentes pour débiter la rencontre.

### 3. Ouverture de la séance

#### 3.1 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur Alain Patry, appuyée par monsieur François Talon, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point suivant :

6.1 Informations du CE sur le site internet (François Talon)

#### 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 29 avril 2019

Sur la proposition de monsieur Claude Dupuis, appuyée par madame Judith Bonneville, le procès-verbal est adopté avec la modification suivante :

##### Point 3.2 – Lecture et adoption du procès-verbal du 11 février 2019

Monsieur Claude Dupuis avait proposé l'adoption du procès-verbal mais il était absent à la rencontre du 11 février 2019; madame Édith Cloutier remplace monsieur Dupuis pour la proposition de l'adoption du procès-verbal.

#### 3.3 Suivi au procès-verbal

Madame Caron fait un suivi sur le projet d'agrandissement : les travaux vont bon train, il y aura une rencontre le 25 juin pour déposer le travail effectué, tout sera prêt pour le 30 juin comme prévu.

#### 3.4 Parole au public

Pas de public.

### 4. Pour adoption

#### 4.1 Projet éducatif

Madame Caron prend le temps d'expliquer le déroulement de la préparation du projet éducatif, c'est un document de travail qui servira pour les trois prochaines années. Toutes les équipes y ont travaillé (équipes programmes et tables de travail CP-CO-ESIEE-directions). Madame Caron fait la lecture du document remis.

Une correction sera apportée à la page 9, premier paragraphe, nous aurions dû lire : *Commission* des partenaires du marché du travail (CPMT) et non *Comité*.

Sur la proposition de monsieur Denis Bélanger, appuyée par madame Marie-Josée Demers, le projet éducatif 2019-2022 est adopté avec la correction apportée à la page 9.

#### 4.2 Levées de fonds des élèves

Madame Caron rappelle que les levées de fonds sont présentées deux fois par année pour des activités qui ne sont pas à haut risque.

En lisant les levées organisées, monsieur Denis Bélanger suggère que lorsque les départements feront préparer des t-shirt l'an prochain, que le logo du 50<sup>e</sup> soit utilisé.

Madame Caron mentionne que la demande a déjà été faite auprès des directions adjointes.

Sur la proposition de monsieur Marc-André Allard, appuyée par monsieur Mickaël Lecours, les levées de fonds sont adoptées telles que présentées.

#### 4.3 Sorties éducatives ou autres activités scolaires

Les sorties éducatives sont présentées deux fois par année. Ces activités sont déposées auprès de la CP par les enseignants et ensuite autorisées par la direction adjointe afin de s'assurer que c'est bien en lien avec le programme.

Sur la proposition de monsieur Alain Patry, appuyée par madame Édith Cloutier, les sorties éducatives ou autres activités scolaires sont adoptées telles que présentées.

### 5. **Pour information**

#### 5.1 Rapport annuel du Conseil d'établissement (vos réflexions d'ici le 15 août 2019)

Madame Caron mentionne qu'un rapport est déposé à la fin de chaque année pour expliquer le déroulement des rencontres. Si vous souhaitez ajouter des informations à inclure dans le rapport, vous avez jusqu'au 15 août pour les envoyer par courriel à madame Renée Jetté.

### 6. **Varia**

#### 6.1 Informations du CE sur le site internet

Monsieur François Talon mentionne qu'il y a peu d'informations du Conseil d'établissement sur le site du Centre 24-Juin. Pourrait-on ajouter le calendrier des rencontres et les procès-verbaux? Il semble que le calendrier des rencontres n'y soit pas. Pour les procès-verbaux, à vérifier si on peut les mettre ou inscrire un message qui informerait de la procédure à suivre pour les consulter.

### 7. **Levée de la séance**

Sur la proposition de monsieur Denis Bélanger, appuyée par monsieur Marc-André Allard, la séance est levée à 17 h 25.

---

Dany Sévigny  
Président

---

Julie Caron  
Directrice

2019-09-17